

Cercle de la Voile de Paris
1858

AVIS DE COURSE

Coupe ROTULE 2019

Grade : Intersérie Quillards voile légère (INQ) – grade 5C
Date : 21 avril 2019
Lieu : La Seine : Plan d'eau de MEULAN-Les MUREAUX (Yvelines)
Autorité Organisatrice : CERCLE DE LA VOILE DE PARIS
Tél. : 01 34 74 04 80 – **Fax. :** 01 34 92 74 20

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à : **Inter-série Quillards Voile légère.**
- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur confirmation d'inscription :
 - leur licence FFVoile valide accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ou leur **licence « compétition »** lorsque le certificat médical a été transmis à la FFVoile, ou le questionnaire médical a été complété sur le site de la FFVoile.
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - en cas de contrôle, le certificat de jauge ou le certificat de mesure du bateau.

4. **DROITS A PAYER** - Les droits requis sont les suivants : néant.

5. PROGRAMME

- 5.1 - **Pré Inscription** se fait sur en cliquant sur le lien internet suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScLemqim3Qf6y6kEHUdAmnBdwyWPKdV6ZHxLUByla9UBcz5hQ/viewform?vc=0&c=0&w=1&usp=mail_form_link

ou en remplissant le formulaire d'inscription papier, ci-joint, à adresser par retour de mail, à Marie Jourdas : marie.jourdas@free.fr, **avant vendredi 19 avril 2019.**

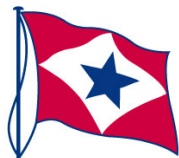
- 5.2 - Jour de courses : **le 21 avril 2019 : Heure du 1^{er} signal d'avertissement à 11H00.**
- 5.3 Remise des prix prévue après les courses **avec du Champagne offert par Michel MARTINET**
- 5.4 **Confirmation obligatoire des inscriptions** : dimanche 21 avril 2019 de **9H30 à 10H30.**

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et leur annexe seront disponibles à la confirmation des inscriptions le dimanche entre 9H30 et 10H30 et affichées selon la Prescription Fédérale.

7. **LES PARCOURS** - Les parcours seront construits de type « banane ».

8. **CLASSEMENT : 1** course devra être validée pour valider la compétition.
Classement se fera, **en temps compensé**, et selon la méthode « à minima ».



Cercle de la Voile de Paris
1858

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

11. CORPS ARBITRAL

Président du Comité de Course : Christian DESOUCHES

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

- **Cercle de la Voile de Paris à l'attention du Commissaire Julien MARECHET, 30 rue Albert Glandaz 78130 Les Mureaux**

☎ : 01 34 74 04 80 📠 : 01 34 92 74 20 💻 : contact.cvp@laposte.net

- **Pour les inscriptions et les courses, les coureurs doivent contacter Marie Lannuzel-Jourdas marie.jourdas@free.fr 06 80 63 86 54.**

➤

➤ **Restauration :**

Déjeuner au self-service du club house à partir de 12 h 30 (prévenir le Commissaire)

Hébergement :

Le CVP dispose de cabines chauffées pour une ou plusieurs personnes (draps et couvertures sont fournis). S'il fait particulièrement froid, prévoir un duvet supplémentaire non fourni. Tarif pour une cabine 1 lit : 20 euros la nuit

Tarif pour une cabine 2 lits : 25 euros la nuit

Réservation auprès du Commissaire Julien MARECHET 01 34 74 04 80

ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous : A 13 sortie 8 direction Les Mureaux puis route de Verneuil. Au premier feu, entrer à gauche au cercle.